

Cœur du Perche

Communauté de communes



Berd'huis, Bretoncelles, Cour-Maugis-sur-Huisne, La Madeleine-Bouvet, Moutiers-au-Perche, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Sablons-sur-Huisne, Saint-Cyr-la Rosière, Saint-Germain-des-Grois, Saint-Pierre-la-Bruyère et Verrières



Au championnat national de TREC en attelage à Moutiers-au-Perche



L'Écomusée du Perche, à Saint-Cyr la Rosière, lieu de découverte du patrimoine **p16**



Ouverture du 2ème festival de cinéma Jeunesse Tout Courts, à Rémalard-en-Perche

Vie scolaire 3-5

La rentrée en chiffres
Garderie et restauration
Les nouveautés dans les écoles

Enfance, jeunesse, services 6-8

Un nouveau mode de garde
La P'tite Pause
Les clubs de football
Les centres de loisirs

Vie économique 9-11

Nouvelles installations aux docks
Lauréats « Je teste ma boîte »
À la rencontre des entreprises

Aménagement du territoire 12-13

Le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Retour en images 14-15

Culture et patrimoine 16

L'Écomusée du Perche

Directeur de la publication :
Pascal Pecchioli

Rédaction : Commission
communication de la CdC

Maquette et mise en page :
Alexandre Céalis

Crédits photos : A3dessa, M. Bansard,
D. Commenchal, Comité des fêtes de Boissy-
Maugis, Écomusée du Perche, Gilson &
Associés, G. Levasseur, A. Revel-Bertrand, A.
Sabras, O. Steigel, CdC et OT Cœur du Perche.

Impression : Imprimerie Peau
N° ISSN : 2556-5508

Tirage du N°4 / Décembre 2018 :
8 000 exemplaires

C.d.C. Cœur du Perche
ZA Saint-Marc Ouest – Rémalard
61110 Rémalard-en-Perche
02.33.25.44.85
administration@coeurduperche.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Ce numéro 4 fait encore une part belle aux temps de l'enfant. Après de nombreux ajustements dans l'organisation des missions au sein des écoles, nous allons trouver une vitesse de croisière à la rentrée de janvier, pour favoriser une ambiance propice aux apprentissages ainsi qu'au bien-être des enfants qui fréquentent nos établissements scolaires, comme des adultes qui y travaillent. Et nos centres de loisirs sont toujours aussi dynamiques et appréciés.

Un site internet spécialement dédié aux familles (petite enfance, jeunesse) fournit de nombreuses informations pratiques sur les services rendus. N'hésitez pas à le consulter : www.jeunesse.coeurduperche.com

Sur les questions d'aménagement du territoire, l'étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est entrée dans une phase de concertation et d'information avec vous. Il sera adopté à la fin de l'année 2019.

En matière économique, notre grand défi actuel est de mettre en adéquation les offres d'emploi avec les recherches de travail ainsi que l'accueil de nouvelles entreprises.

Enfin, la réflexion se poursuit avec les professionnels de santé afin de mettre en place les dispositifs les plus adaptés pour consolider, pérenniser et diversifier l'offre de soins de premier recours sur notre territoire. Concertation, supports informatiques partagés, locaux collectifs à loyers attractifs sont quelques-unes des pistes de travail qui seront approfondies dans les mois à venir pour assurer la continuité des soins.

Vous verrez aussi dans ce magazine des retours photographiques sur la vie de notre territoire et les activités menées dans notre Communauté de communes.

Le dynamisme de notre équipe toute entière nous permet d'être confiants pour notre avenir, tout en étant conscients des difficultés. Tous les élus et le personnel de la Communauté de communes se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Pascal Pecchioli
Président de la
Communauté de communes
Cœur du Perche

LES ÉCOLES DE COEUR DU PERCHE

La rentrée en chiffres.

6
pôles scolaires

958
enfants scolarisés

830
repas quotidiens

48
adultes

Sur les 6 pôles scolaires répartis sur le territoire (maternelle et primaire), la CdC emploie 48 agents qui préparent les repas, assurent le service et aident les plus petits, animent la garderie, surveillent la cour, entretiennent les locaux, accompagnent dans le car.

Toutes les informations utiles sur
www.jeunesse.coeurduperche.com/ecoles



LES SERVICES DE GARDERIE ET DE RESTAURATION

La restauration scolaire : comment s'inscrire ?

Les parents peuvent retirer un dossier d'inscription directement auprès de l'école de leur enfant, et ce tout au long de l'année scolaire.

Même pour une courte durée, ou à titre exceptionnel à la journée, l'inscription préalable est obligatoire pour bénéficier de ce service.

Le service de restauration scolaire du mercredi est réservé aux enfants fréquentant les centres de loisirs du mercredi après-midi à Berd'huis et Rémalard-en-Perche.

Le prix du repas est fixé à 3,25 €.



Le nouveau self à Sablons-sur-Huisne.

Le service de garderie : le fonctionnement depuis la rentrée de septembre

Les garderies des écoles du Cœur du Perche accueillent les enfants :

À Berd'huis, Bretoncelles et Sablons-sur-Huisne de 7h00 à 18h30.

À Nocé, Préaux-du-Perche et Rémalard-en-Perche de 7h15 à 18h30.

Jusqu'à 8h00, la garderie est payante, au tarif forfaitaire de 0,80 € (quelle que soit l'heure d'arrivée).

À partir de 8h00 et jusqu'au début des cours, le service est gratuit.

En fin de journée, la garderie est gratuite pendant le premier ¼ d'heure suivant l'arrêt des cours ou des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Après ce premier ¼ d'heure, la garderie est payante, au tarif forfaitaire de 0,80 € (quelle que soit l'heure de départ).

NB : les enfants qui prennent le car ne paient pas la garderie, à condition de monter effectivement dans le car, car les familles paient le transport et sont dépendantes des horaires imposés.

Les parents peuvent retirer un dossier d'inscription directement auprès de l'école de leur enfant, et ce tout au long de l'année scolaire.

LES NOUVEAUTÉS DANS LES ÉCOLES

Une nouvelle classe à Bretoncelles

Les élèves de CE1/CE2 se sont installés début septembre dans leur nouvelle classe, qui auparavant accueillait la garderie péri-scolaire. La garderie a été installée dans une salle plus grande et lumineuse.

L'école a été équipée de sept tableaux numériques, par lesquels les enseignants peuvent varier leurs méthodes pédagogiques. Chaque tableau est une véritable trousse à outils, avec sa barre interactive qui permet de souligner, annoter, écrire, reproduire, enregistrer pour y revenir plus tard, personnaliser... On peut ainsi projeter des documents comme des cartes de géographie ou des oeuvres d'art, manipuler des mots sous forme d'étiquettes, décortiquer la grammaire autour de la transformation des phrases ; la géométrie est aussi abordée de manière très visuelle par des outils de tracés et des programmes de construction.

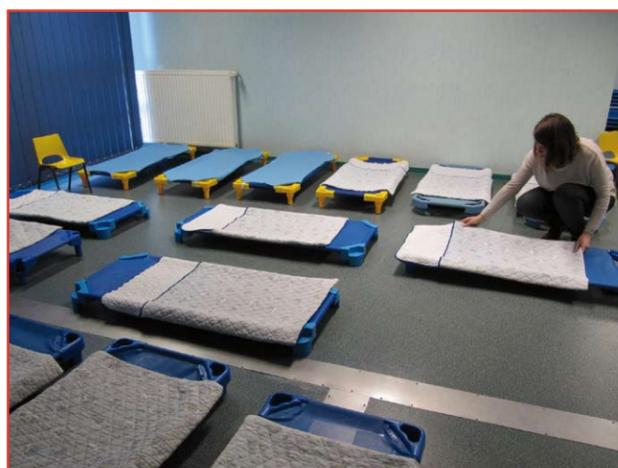
Les utilisations sont multiples et captent l'attention des enfants, ce qui favorise les apprentissages et l'acquisition de connaissances.



L'extension du dortoir de Rémalard-en-Perche

Les effectifs du pôle scolaire de Rémalard-en-Perche ont sensiblement augmenté. La nouvelle directrice, Christine Brouard, coordonne les équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire, soit aujourd'hui un total de 12 classes allant de la très petite section au CM2, auxquelles s'ajoute la classe passerelle.

Jusqu'à juin 2018, le dortoir se réinstallait chaque jour dans la classe passerelle des tout petits. Des manipulations d'équipements et une agitation peu propice à l'heure de la sieste ! Un « vrai » et vaste dortoir a donc été créé pendant l'été, par l'abattage de murs et la réaffectation d'un ancien couloir et de la bibliothèque, qui elle-même a été déplacée. Ce dortoir peut accueillir une trentaine d'enfants.



Une classe-passerelle accueille les très jeunes enfants de moins de trois ans. Elle est destinée à faciliter leur adaptation à l'école en favorisant une séparation progressive avec la famille. Ce dispositif accompagne le très jeune enfant dans ses premières démarches de socialisation, en lui faisant vivre une expérience de vie en grand groupe, dans un environnement collectif.

Ce lieu d'accueil est bienveillant et sécurisant, il est animé en partenariat avec le réseau local des assistantes maternelles et la MAM aux Trésors (Maison des Assistantes Maternelles).

À Sablons-sur-Huisne et à Bretoncelles, un self comme les grands



Finis l'attente et le brouhaha des repas servis à table ! Ouvert depuis le 3 octobre, le tout nouveau self de Sablons-sur-Huisne fait l'unanimité auprès des enfants, depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2, comme des adultes ; l'ambiance est beaucoup plus calme. Et dès le début, il a été constaté moins de gaspillage, car en se servant eux-mêmes, les enfants gagnent en autonomie, sous le regard discret et attentif des agents de cantine.

À Bretoncelles, lors de la réunion de rentrée au mois de septembre, Océane a expliqué aux parents venus visiter l'école, démonstration à l'appui, le fonctionnement et les étapes du self qui a été mis en service en 2016.



▲ Léna s'est rapidement familiarisée avec le fonctionnement du self de Sablons-sur-Huisne.

Nouvelle ambiance détente dans le restaurant scolaire de Berd'huis

À la rentrée de septembre, les écoliers de Berd'huis ont découvert leur nouvel espace cantine : les peintures ont été refaites à neuf, et des aménagements ont été réalisés pour atténuer la résonance. À cet effet, des dalles acoustiques ont été posées au plafond et sur les murs. Ces nouvelles décorations murales sont constituées de panneaux spécialement conçus pour absorber les sons. Les pieds des chaises ont été équipés de tampons insonorisants. Les objectifs sont atteints puisque les enfants déjeunent désormais dans une ambiance feutrée et reposante.

L'équipement de la cuisine a été modernisé avec le remplacement du four et l'installation d'adoucisseurs.



Ambiance colorée au restaurant scolaire de Berd'huis.

Un nouveau contrat pour le restaurant scolaire de Rémalard-en-Perche

Depuis cette année, la Communauté de communes a contractualisé avec la société Restauval, spécialisée dans un service de restauration collective qui favorise la cuisine traditionnelle et les produits de proximité. Comme l'exige la réglementation, le cahier des charges prévoit dans la composition des menus un minimum de 20 % de produits bios, avec au moins un produit bio à chaque repas.

Le chef de cuisine, directement embauché par cette société, est assisté par les deux agents de la CDC en charge de la préparation des repas. C'est la garantie d'une cuisine préparée sur place, à base de produits frais, pour des menus variés et équilibrés. Cinq personnes complètent cette équipe pour participer au service des repas et aider les plus petits.

ACCUEIL DES TOUT-PETITS : BIENTÔT UN NOUVEAU MODE DE GARDE À SABLONS-SUR-HUISNE

L'offre des modes de garde continue à se développer et à se diversifier dans le Cœur du Perche.

Aujourd'hui, les parents de jeunes enfants peuvent s'adresser à une assistante maternelle* ou bien pousser la porte des MAM** qui proposent un accueil collectif. Enfin, à Sablons/Condé-sur-Huisne, la halte-garderie Les Petits Bolides accueille les enfants de manière ponctuelle.

* La liste des assistantes maternelles est disponible auprès du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes.

** MAM : Maisons d'assistantes Maternelles
la MAM aux Trésors à Rémalard-en-Perche
la MAM 'an poule à Berd'huis

Une nouvelle offre à Sablons-sur-Huisne

Une nouvelle structure est en cours de construction à Sablons-sur-Huisne : il s'agit d'un « pôle multi-accueil » de 20 places qui sera opérationnel à la rentrée scolaire 2019.

Visite virtuelle sur 326 m²

Dans le hall d'entrée ❶, équipé d'un contrôle d'accès et d'un interphone, une pièce avec casiers permet l'accueil et le déshabillage des enfants. En communication directe, le local poussettes ❷ est également accessible de l'extérieur. Le bureau de la direction ❸ donne une vue panoramique sur la salle d'activités par une baie vitrée.

La salle d'activités ❹ de 80 m² est au cœur du bâtiment : c'est l'espace jeux organisé en plusieurs zones en fonction des activités, avec des modulations pour les plus petits. L'accès par une large porte vitrée rend la séparation parents/enfants moins difficile. Et par beau temps, on peut aussi jouer dans le jardin ❺.

On trouve aussi un espace change ❻, ainsi que la salle de repos ❼, (avec hublot pour faciliter la surveillance), où sont installés les lits pour petits sommes et longues siestes...

Une salle d'animation et un bureau sont dédiés au RAM ❽ (Relais Assistantes Maternelles).

Une zone technique ❾ est réservée au personnel : réser- ves, buanderie, vestiaire... Les repas seront préparés dans la cuisine scolaire de Condé-sur-Huisne toute proche.



Un bâtiment qui répondra à des performances énergétiques maximales et à un confort de chauffage optimum pour les enfants et le personnel.



Dans ce bâtiment de plain-pied, avec accès au jardin, tous les espaces communiquent.



Les travaux, réalisés dans l'enceinte du groupe scolaire, seront achevés mi-juillet 2019.

Calendrier 2019, modalités d'inscription et accueil des enfants :

Le site ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2019. Les dossiers d'inscription, les tarifs et le règlement intérieur seront disponibles à partir d'avril 2019.

Le calendrier de réalisation et d'ouverture sera affiné en fonction du bon avancement des travaux et fera l'objet d'une communication régulière afin d'informer au mieux les familles intéressées par ce nouveau service.

6 Coût global : 790 000 € HT,
Répartition : État - DETR (33 %), CAF (32 %), CdC (35 %).

LA P'TITE PAUSE, UN ESPACE DE RENCONTRE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

À Berd'huis et à Nocé, la P'tite Pause ouvre ses portes aux tout-jeunes enfants jusqu'à six ans et à leurs parents.

En terme technique, il s'agit d'un « Lieu d'Accueil Parents-Enfants » (LAEP). Mais pour les familles, c'est d'abord un petit cocon douillet, un espace confortable aux ambiances colorées qui permet de jouer et de découvrir en douceur la vie de groupe.

Partager les grands bonheurs et les petits soucis de la vie de parent

Le lieu s'adresse aussi aux adultes qui viennent échanger leurs expériences, leurs petites astuces quotidiennes en matière d'éducation, d'alimentation, de sommeil, et tout ce qui à trait à la parentalité en général.

Deux accueillantes sont disponibles afin d'accompagner l'éveil et la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents sur toute question qu'ils pourraient se poser. La confidentialité est bien sûr garantie.

Un lieu des possibles

Ce petit moment convivial permet de préparer en douceur les premières séparations : encouragé par l'ambiance bienveillante du lieu et sécurisé par la présence rassurante des parents, l'enfant s'enhardit progressivement pour aller jouer et développer des interactions sociales avec les autres.

Chacun vient chercher ici ce dont il a envie : une écoute, une discussion entre parents, des copains de jeux...



La P'tite Pause à Berd'huis.

Pratique

La P'tite Pause accueille les familles le mercredi matin en période scolaire de 10h à 12 h, en alternance à Berd'huis (Pôle Petite Enfance Jeunesse, accès par la Résidence des Jardins) et à Nocé (Salle des fêtes).

L'accès est gratuit, et il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

Le calendrier est disponible sur demande au 06 42 25 90 21 ou sur le site Jeunesse / petite enfance de la Communauté de communes :

www.jeunesse.coeurduperche.com/la-p-tite-pause

LES CENTRES DE LOISIRS DU CŒUR DU PERCHE

Quand et pour qui ?

Le mercredi en période scolaire, pendant les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps, et en juillet-août, les centres de loisirs du Cœur du Perche accueillent les enfants de 3 à 11 ans.

Les ados ne sont pas oubliés (11-15 ans) avec les minicamps de l'été.

Comment s'inscrire

Le dossier d'inscription, le règlement intérieur et les tarifs, valables pendant toute l'année scolaire et jusqu'à fin août, sont disponibles auprès du service enfance-jeunesse de la Communauté de communes, par téléphone ou par mail, ou en téléchargement sur le site Jeunesse.

Retrouvez toutes les informations, les dossiers d'inscription et l'actualité des centres de loisirs sur www.jeunesse.coeurduperche.com



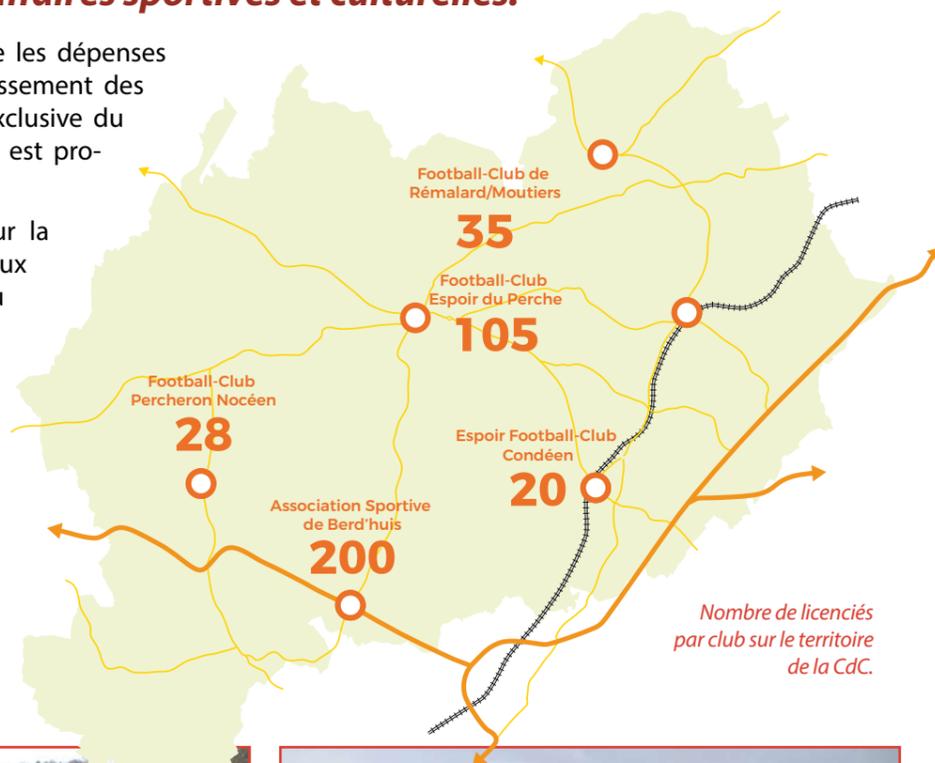
La sortie au zoo, et notre animateur déguisé en poulet !

LE FOOTBALL : L'ESPRIT D'ÉQUIPE, LE RESPECT, LA PASSION

La Communauté de communes s'engage dans le domaine des affaires sportives et culturelles.

À ce titre, elle prend en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement des structures liées à la pratique exclusive du football, sur des sites dont elle est propriétaire.

Ces dépenses portent donc sur la création, l'entretien, la mise aux normes, la modernisation ou encore l'extension des stades et des vestiaires de football.



Les U9 (7-8 ans) à l'entraînement à Rémalard, le mercredi après-midi.



	Association	Responsable	Tél et messagerie	f	Entraînements
Berd'huis	Association sportive de Berd'huis	Pierre-Yves Lefebvre	06.03.71.44.25 lefebvrepy@gmail.com	@asberdhuisfootball	lun, mar, jeu : soir mer : après-midi et soir
Condé	Espor Football-Club Condéen	Jérémy Gauzentes	06.05.07.19.53 533242@lfnfoot.com	@Espoir Football club Condeen	mer, ven : soir
Nocé	Football-Club Percheron Nocéen	Angélique Alloteau	07.86.26.96.26 liliques61@hotmail.fr	@Football Club Percheron Nocéen	mer, ven : soir
Rémalard Bretoncelles	Football Club Espoir du Perche	Laurent Dalidet	06.66.74.21.40 548260@lfnfoot.com	@Fcep Fcep	mer : après-midi ven : soir
Rémalard Moutiers	Football Club Rémalard/Moutiers	Etienne Michel	06.09.88.23.40 etienne.michel@duret.fr	@FCRemalardM	mer, ven : soir

Toutes les informations utiles sur <https://www.jeunesse.coeurduperche.com/sport>

DE NOUVELLES INSTALLATIONS AUX DOCKS

Depuis quelques semaines, les Docks Saint-Marc, à Rémalard-en-Perche, ont accueilli de nouvelles entreprises.

Fromages LudoConseil

Fromage LudoConseil, créée par Ludovic Lopez en janvier 2018, enseigne aux fromagers notamment les techniques fromagères, ainsi que les processus de production et de commercialisation. Cette entreprise est installée dans l'espace coworking des Docks-Saint-Marc. Rencontre avec ce jeune chef d'entreprise :

Formateur en technologie fromagère : en quoi cela consiste ?

Je fournis une mission d'assistance auprès des fromagers qui souhaitent créer ou diversifier leur activité. Par exemple, j'aide à aménager l'atelier de transformation, afin de rationaliser les locaux et de simplifier le travail au quotidien, et donc réduire les coûts. Je conseille sur le type de matériel à utiliser, et sur les techniques de transformation, qu'elle soit au lait cru ou pasteurisé ; j'accompagne également les processus de prévention des risques, les bonnes pratiques d'hygiène ou encore les démarches d'agrément pour les services sanitaires.

Vous transmettez ainsi ces savoir-faire en mettant à profit les acquis de votre expérience professionnelle ; quel est votre parcours ?

Ma formation initiale dans l'industrie et le commerce du lait m'a conduit rapidement à des postes en laboratoire, en coopérative de fabrication, ou en collecte et contrôle de qualité. Je me suis ensuite installé dans le Perche en tant que producteur de lait de vache et de chèvre, pendant 13 ans, avec une transformation en multi produits laitiers dont une spé-

cialisation en camembert. Et puis j'ai été responsable chez un producteur ornaï de la mise en place d'un atelier de camembert AOP. Aujourd'hui, je suis formateur à temps plein.

Qui sont vos clients ?

Actuellement, j'assure le suivi de plusieurs fromageries, et j'accompagne le démarrage de plusieurs unités à l'étranger, notamment au Maroc et en Algérie.

Je fournis aussi une assistance ponctuelle à plusieurs producteurs-transformateurs dans le Perche et dans d'autres régions en France, et un organisme de formation m'a également commandé pour ses stagiaires la rédaction d'un document à but pédagogique.

Cette installation aux Docks Saint-Marc vous permet de rester ancré dans le Perche ?

Le choix des Docks Saint-Marc a été généré par le fait que je peux bénéficier d'un bon réseau internet et de téléphonie, qui plus est à proximité de mon lieu d'habitation et des établissements scolaires de mes enfants.

L'espace bureau est agréable, spacieux et fonctionnel, avec un bon rangement bureautique. C'est un lieu de travail calme et tranquille. De plus, les locaux offrent la possibilité de recevoir des clients dans de bonnes conditions, et éventuellement, à terme, d'effectuer mes cours de formation théorique dans la salle de réunion.



Contact : www.fromagesludoconseils.com

Ogea Développement

Dirigée par Éric Gérard, Ogea Développement est une société spécialisée dans l'acquisition d'actions et de valeurs mobilières. Elle est installée dans un local de 90 m² dans lequel il accède à toutes les commodités d'une pépinière (accès à une salle de réunions, espace reprographie, etc.).

Contact : egerard@ogea-dev.com



LES LAURÉATS DU CONCOURS « JE TESTE MA BOÎTE »

La Communauté de Communes a lancé au mois de mai un concours destiné aux créateurs ou repreneurs d'entreprise, ou aux entreprises récentes.

Un comité de sélection composé d'élus, de chefs d'entreprises et de partenaires techniques et financiers, a analysé les candidatures reçues en se basant sur divers critères : caractéristiques et originalité du projet, cohérence et faisabilité, motivation du candidat et création prévisionnelle d'emplois.

Trois lauréats primés

Le comité a décidé d'attribuer trois prix aux projets innovants suivants :

1^{er} Prix : Gratuité d'un local de 90m² durant un an attribuée à M. Meschin pour son projet de création d'une application numérique « Pausing » mêlant photographies et musiques.

2^{ème} Prix : Gratuité d'un bureau dans l'espace co-working durant un an attribué à M. Hedouin pour son projet d'ouverture d'une auto-école nommée « Perche Permis ».

3^{ème} Prix : Formation offerte à Mme Vallée afin de finaliser son projet de création d'agence de coaching pour particuliers et entreprises.



Le comité de sélection s'est réuni le 16 novembre.



Les Docks-Saint-Marc proposent des ateliers-relais à la location, des salles de réunion et un espace partagé de co-working.



Économie : début novembre, la conseillère régionale Sophie Gaugain est venue présenter aux élus du Perche et aux acteurs économiques locaux les aides et dispositifs apportés par la région Normandie en faveur des entreprises : conseil, création, développement, innovation, investissement, export... Toutes ces informations sont relayées par le service économique de la Communauté de communes.



Visite de l'imprimerie Peau, à Berd'huis.

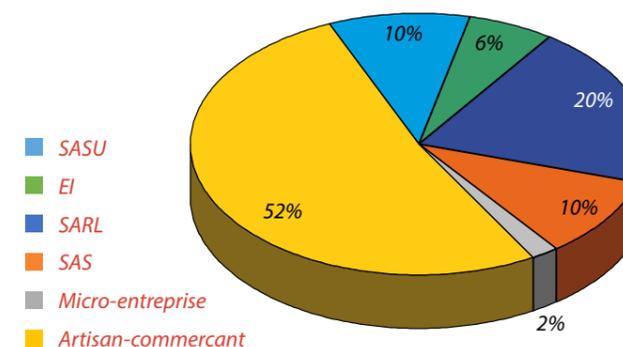
À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Depuis le mois de mars 2018, les agents du service développement économique sont venus à la rencontre d'une cinquantaine de chefs d'entreprises du territoire.

L'objectif est de mieux les connaître, de les questionner sur les éventuelles difficultés de leur activité, sur leur perspective de déve-

loppement et leurs attentes. L'enquête se poursuivra sur l'année 2019, mais d'ores et déjà de grandes tendances se dessinent.

Un panel représentatif de la diversité du tissu économique local



Le panel rassemble des artisans, des commerçants, des activités de services, des petites unités industrielles.

Quelques grandes données :

- 83 % des salariés sont en CDI
- 86 % des salariés sont à temps plein
- 75 % des entreprises du territoire emploient moins de 5 salariés
- 48% des postes sont occupés par des femmes

Des besoins en recrutement

Un tiers des entreprises ont exprimé un besoin de recrutement dans les trois ans à venir. Les profils recherchés sont des personnes peu ou pas qualifiées qui seraient formées en interne, ainsi que des cadres expérimentés. Plusieurs chefs d'entreprise expliquent les freins à l'embauche : les difficultés

à trouver les bons profils, parfois le manque de motivation des candidats et l'adaptation nécessaire à une nouvelle génération de travailleurs. À cela s'ajoutent le manque de travail notamment pour les petits commerçants, ainsi que les charges salariales élevées que doivent supporter les entreprises.

Le tournant du numérique

La moitié des entreprises rencontrées ont un site internet. Un quart des sondés ont exprimé des besoins au niveau informatique, portant notamment sur l'amélioration de la qualité du réseau (fibre optique ou Très

Haut Débit). Ils souhaitent également se former ou être accompagnés techniquement pour la création et l'administration de sites vitrine, et pour certains développer le e-commerce (vente en ligne).

Des projets de développement, et des attentes exprimées

27% des entreprises sont en situation de croissance, 70 % en stabilité. Plus de la moitié des entreprises ont des projets d'investissement matériels ou immobiliers à court ou moyen terme. La majorité des personnes interrogées mentionnent des éléments qui pourraient améliorer l'attractivité du territoire, et donc le développement et l'installation de nouvelles activités : davantage de restaurants, une offre médicale renforcée ou encore la fin des zones grises.

Leurs attentes vis-à-vis de la Communauté de Communes portent sur l'accompagnement des

jeunes entreprises, l'aide financière aux projets de développement, la mise en place d'actions de communication pour favoriser les échanges entre les entreprises, et également entre les entreprises et la Communauté de Communes.

Enfin, lorsqu'on demande aux chefs d'entreprise quelles sont les raisons de leur installation dans le Perche, la réponse qui revient le plus souvent est que le patron est natif de la région ; une preuve que l'attachement au territoire est un facteur incontestable de dynamisme de l'économie locale.

La Communauté de communes remercie les chefs d'entreprise qui ont accepté de participer à ces entretiens, et leur garantit la confidentialité des réponses.

Si vous voulez participer à cette enquête qui se poursuit jusqu'au printemps 2019, contactez le service économique de la Communauté de communes.

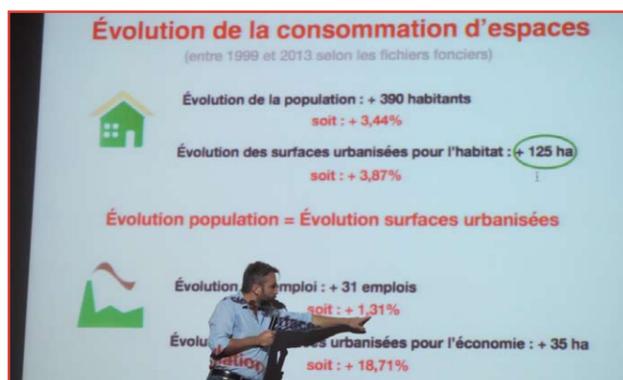
URBANISME : PLANIFIER AUJOURD'HUI LES ENJEUX DE DEMAIN

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) planifie le développement du territoire Cœur du Perche à l'horizon 2030. Des réunions publiques d'information sont organisées pour présenter aux habitants les orientations de ce document majeur pour l'aménagement du territoire, avant l'ouverture d'une enquête publique.

Quel territoire souhaitons-nous pour les générations à venir ?

Afin de répondre à cette question, une étude a été engagée depuis plusieurs mois à l'échelle du territoire de la Communauté de communes. Tout d'abord, un diagnostic a été réalisé sur la situation existante en recueillant des données démographiques, économiques, sociétales. Cela a permis de faire ressortir les atouts mais également les fragilités du territoire.

Cette analyse a aidé les élus dans leur réflexion sur les futures orientations d'aménagement : accompagner un développement harmonieux des infrastructures économiques, localiser les zones d'habitats, maintenir les services indispensables à la vitalité de nos espaces ruraux, préserver les zones naturelles et mieux valoriser les espaces agricoles.



Les réunions publiques sont l'occasion de poser des questions et solliciter des éclaircissements, dans la perspective de l'enquête publique qui se déroulera début 2019 par laquelle chacun sera amené à s'exprimer.

Ces orientations sont présentées en réunions publiques

La première a eu lieu le 16 novembre dernier à Nocé, une seconde se tiendra le **1^{er} février 2019 à 19h à Rémalard-en-Perche**. La stratégie à long terme pour le territoire, mais aussi les actions concrètes en matière d'aménagement du territoire, des cartographies et des zonages y sont présentés.

Des documents consultables en mairies

Le PLUI organise le territoire à l'aide de cartes et de schémas, complétés de règlements qui résument et expliquent la stratégie d'aménagement de la collectivité. A terme, il se substituera aux documents communaux en vigueur (Plans locaux d'urbanismes, cartes communales).

Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. En d'autres termes, c'est le projet du territoire. Pour le Cœur du Perche, cinq axes ont été définis :

Axe 1 : Renforcer le dynamisme économique du territoire :

l'accent est mis sur l'attractivité économique et les conditions de développement des activités agricoles, artisanales, industrielles, l'accueil de commerces et services, le tourisme.

Axe 2 : Organiser un développement résidentiel en lien avec les territoires voisins :

une attention particulière est portée sur les pôles et bassins d'emploi voisins.

Axe 3 : Adapter l'offre territoriale à la demande :

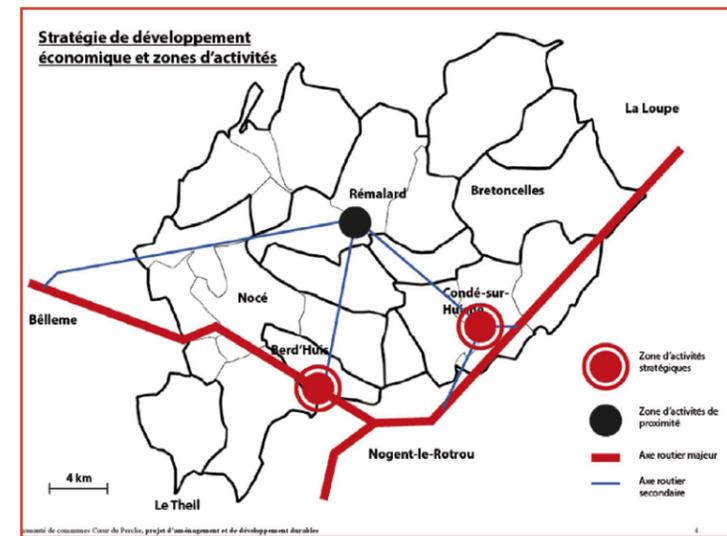
et en particulier l'offre de logements en fonction de la population actuelle et future, ainsi que l'offre d'équipements et de services.

Axe 4 : Préserver et valoriser la qualité du cadre de vie et l'identité locale :

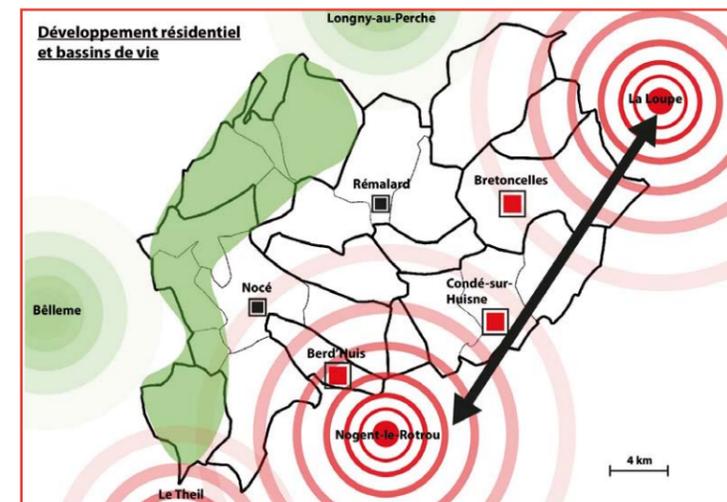
la biodiversité, les paysages, les formes urbaines, le patrimoine culturel sont au cœur de cette problématique.

Axe 5 : Modérer la consommation d'espace :

il s'agit de mobiliser le potentiel de logements dans le bâti existant, d'exploiter au mieux les espaces consommés et de limiter la consommation d'espaces agricoles.



Axe 1 : Stratégie de développement économique et zones d'activités.



Axe 2 : Développement résidentiel et bassins de vie.

L'enquête publique, mode d'emploi

Pourquoi une enquête publique pour le PLUI ?

La création (ou la révision) d'un Plan Local d'Urbanisme, communal ou intercommunal, a un impact sur l'aménagement futur du territoire. Pour cette raison, le projet est soumis à enquête publique, comme le prévoit le Code de l'Urbanisme.

À quoi sert l'enquête publique ?

L'enquête publique met à disposition du public le dossier complet (plans, documents graphiques, règlements et documents écrits explicatifs).

Elle sert donc à informer la population, et à recueillir son opinion et ses suggestions sur le projet.

Comment cela se déroule ?

Le dossier est consultable au siège de la CDC et dans votre mairie, aux heures d'ouverture habituelles, pendant toute la durée de l'enquête. Il est accompagné d'un registre où chacun peut noter ses remarques.

De plus, un commissaire enquêteur assure des permanences (dont les jours, horaires et lieux seront précisés). Celui-ci est à la disposition du public pour répondre aux questions et recueillir les avis.

À l'issue de la consultation, le commissaire enquêteur rédige un rapport rapportant les observations du public, auxquelles il apporte un avis motivé.

Comment est-on informé des dates et lieux de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur ?

Le public est informé par plusieurs voies :

- Dans les pages « annonces légales » d'au moins un journal local (obligatoire).
- Par affichage de « l'arrêté de mise à l'enquête » dans chaque mairie (obligatoire).
- Par divers moyens facultatifs : sites internet des communes et de la communauté de communes, bulletins communaux ou intercommunaux.

Et après ?

Après l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pourra être éventuellement ajusté pour tenir compte des avis qui ont été exprimés. L'enquête publique est donc un moment fort dans le processus d'élaboration du PLUI.

La ludothèque était partenaire du comité des fêtes de Boissy-Maugis / Cour-Maugis-sur-Huisne pour la soirée jeux du 17 novembre.



Voirie : la Communauté de communes entretient les 450 km de routes communales.

Les étapes successives d'émulsion puis de gravillonnage, à Dancé / Perche-en-Nocé, au cours de l'été.

La Communauté de communes et l'Office de tourisme Cœur du Perche étaient présents à la Foire aux Produits d'Automne de Rémalard-en-Perche les 27 et 28 octobre.



Festival Jeunesse tout Courts : le studio mobile des Ateliers Vagabonds a également passé une journée à l'école de Berd'huis, les enfants ont fabriqué des petits films d'animation.



Centres de loisirs de l'été, en juillet août : les mini-camps à la base de loisirs de Sillé-le-Guillaume.



Au mois d'octobre, les enfants du centre de loisirs de Rémalard-en-Perche ont eu le privilège d'assister à la répétition de la conteuse canadienne Nadine Walsh, dans le cadre du Festival des Racont'ars. Elle leur a aussi parlé de sa vie d'artiste, entre France et Canada.



Colonard-Corubert : 50 participants à la visite découverte du village organisée le 15 juillet par l'Office de tourisme.

L'ÉCOMUSÉE DU PERCHE

L'Écomusée du Perche réunit deux sites d'exception, un ancien prieuré et un musée d'art et traditions populaires.

L'histoire du prieuré commence en l'an 1006.

Au fil des siècles, les habitants successifs du prieuré bénédictin de Sainte-Gauburge modèlent le site, lui conférant sa beauté intemporelle. Ce lieu singulier est une ancienne dépendance de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France.

Le musée, créé en 1972, collecte objets, témoignages et documents retraçant l'histoire des hommes et des femmes du pays. Pour comprendre le Perche d'aujourd'hui, retour sur l'agriculture, l'artisanat et la vie domestique du XIXe siècle aux années 1960.

L'Écomusée du Perche, c'est aussi des initiations à de nombreux savoir-faire (apiculture, restauration de l'habitat traditionnel, plessage des haies, jardin, poterie, four à bois...) ; de grands rendez-vous : Tout Feu Tout Flamme, Pâques, l'Assemblée du 14 juillet, la fête du cheval percheron (15 août), la journée de l'abeille, la fête du bocage... et ses incontournables : expositions, conférences et causeries.

Pour compléter la visite, la boutique propose un large choix de produits locaux, des objets artisanaux, des ouvrages sur le patrimoine percheron.



Le point d'accueil touristique de l'écomusée est devenu, en septembre dernier, un Bureau d'Information Touristique en lien étroit avec l'Office de tourisme Cœur du Perche.

Un partenariat réussi entre l'Écomusée, la Communauté de communes et l'Office de tourisme Cœur du Perche

Fort de sa marque Normandie Qualité Tourisme, l'Écomusée du Perche constitue un centre culturel, artistique et scientifique de proximité sur le territoire. Dans ce cadre, il allie démarche conservatoire et transmission des savoir-faire en direction des habitants, et participe

activement au développement touristique du Perche.

Pour ces raisons, des liens étroits se sont créés entre les différents acteurs touristiques du territoire. La Communauté de communes apporte un appui financier important aux actions menées par l'écomusée.



La fête de l'abeille en septembre.



La fête de l'arbre et du cidre en novembre.

Prieuré de Sainte-Gauburge
Saint-Cyr-la-Rosière

02.33.73.48.06

www.ecomuseeduperche.fr

accueil@ecomuseeduperche.fr

